

**CORPORATION D'ANIMATION  
L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER  
ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2015**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 14

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la  
Corporation d'animation l'Ouvre-Boîte du Quartier

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la CORPORATION D'ANIMATION L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER, qui comprennent le bilan au 31 mars 2015, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

*Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, la corporation tire des revenus de dons et d'activités de financement dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces revenus s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de la corporation et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants de dons et d'activités de financement, aux résultats nets, à l'actif net et à l'actif.

*Opinion avec réserve*

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la CORPORATION D'ANIMATION L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Acet, Boudoin, Girard*

**CPA, SENCRL <sup>1</sup>**

Québec, le 26 mai 2015

---

<sup>1</sup>CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A129191

**CORPORATION D'ANIMATION L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER**

**RÉSULTATS**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015**

Page 4

	Projet St-So 2	Projet St-So 3	Maison des jeunes	Total 2015	Total 2014
<b>Revenus</b>					
Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale	- \$	- \$	230 374 \$	230 374 \$	228 319 \$
Caisse Desjardins du Centre-ville de Québec	-	-	687	687	4 238
Centre de la santé et des services sociaux de la Vieille-Capitale	6 711	-	-	6 711	36 305
Ministère de la sécurité publique	17 410	11 955	-	29 365	9 490
Office municipal d'habitation de Québec	-	107	15 606	15 714	12 742
Ville de Québec	22 201	-	5 000	27 201	19 652
Emplois d'été Canada	-	-	4 994	4 994	-
Apports reçus sous forme de biens et services	-	-	12 000	12 000	12 000
Revenus d'activités et d'autofinancement	629	-	3 522	4 151	4 592
Dons	-	-	100	100	900
Intérêts et autres	-	-	297	297	25
	<u>46 951</u>	<u>12 063</u>	<u>272 580</u>	<u>331 594</u>	<u>328 263</u>
<b>Charges d'exploitation</b>					
Salaires et charges sociales	41 933	11 849	206 264	260 046	247 175
Activités	891	34	10 530	11 455	15 540
Assurances	-	-	1 896	1 896	2 224
Électricité	-	-	2 537	2 537	1 998
Entretien et réparations	-	-	3 311	3 311	2 102
Formation	1 782	65	2 004	3 851	1 437
Fournitures d'activités	-	27	-	27	2 453
Frais de déplacement	30	-	446	477	1 521
Intérêts et frais bancaires	-	-	47	47	129
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	4 998	4 998	4 258
Loyer	-	-	12 000	12 000	12 000
Papeterie et frais de bureau	653	-	4 361	5 014	3 898
Publicité et représentation	-	-	730	730	688
Sécurité	-	-	554	554	549
Services professionnels	-	-	6 146	6 146	5 725
Taxes et permis	-	-	1 400	1 400	1 400
Télécommunications	461	107	1 977	2 545	3 846
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	12 934	12 934	11 508
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	-	(1 270)	(1 270)	(384)
	<u>45 749</u>	<u>12 083</u>	<u>270 867</u>	<u>328 699</u>	<u>318 067</u>
<b>Excédent des revenus sur les charges</b>	<u>1 202 \$</u>	<u>(20) \$</u>	<u>1 713 \$</u>	<u>2 895 \$</u>	<u>10 196 \$</u>

## CORPORATION D'ANIMATION L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER

## ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

Page 5

	Grevé d'affectations internes			2015 Total	2014 Total
	Réservé	Investi en immo- bilisations	Non affecté		
<b>Solde au début</b>	<b>50 000 \$</b>	<b>68 571 \$</b>	<b>26 569 \$</b>	<b>145 140 \$</b>	134 944 \$
Excédent des revenus sur les charges	-	-	2 895	2 895	10 196
Affectations internes (note 3)	25 000	-	(25 000)	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(50 000)	103 874	(53 874)	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	-	(12 934)	12 934	-	-
Emprunt à long terme	-	(30 000)	30 000	-	-
Remboursement de la dette à long terme	-	4 216	(4 216)	-	-
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	(36 193)	36 193	-	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	1 270	(1 270)	-	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>25 000 \$</b>	<b>98 804 \$</b>	<b>24 231 \$</b>	<b>148 035 \$</b>	<b>145 140 \$</b>

## CORPORATION D'ANIMATION L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER

## BILAN

31 MARS 2015

Page 6

	2015	2014
<b>Actif</b>		
À court terme		
Encaisse	107 481 \$	135 168 \$
Débiteurs	11 761	1 808
Subvention	-	570
	<u>119 242</u>	<u>137 546</u>
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>237 110</u>	<u>146 170</u>
	<u><u>356 352</u></u> \$	<u><u>283 716</u></u> \$
<b>Passif</b>		
À court terme		
Créditeurs (note 6)	19 576 \$	15 427 \$
Apports reportés (note 7)	50 435	45 550
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>2 226</u>	<u>4 361</u>
	72 237	65 338
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice	<u>93 857</u>	<u>-</u>
	166 094	65 338
Dette à long terme (note 8)	-	65 938
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	<u>42 223</u>	<u>7 300</u>
	<u>208 317</u>	<u>138 576</u>
<b>Actif net</b>		
Réservé	25 000	50 000
Investi en immobilisations	98 804	68 571
Non affecté	<u>24 231</u>	<u>26 569</u>
	<u>148 035</u>	<u>145 140</u>
	<u><u>356 352</u></u> \$	<u><u>283 716</u></u> \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

## CORPORATION D'ANIMATION L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER

## FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

Page 7

	2015	2014
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des revenus sur les charges	2 895 \$	10 196 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	12 934	11 508
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(1 270)</u>	<u>(384)</u>
	14 559	21 320
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement (note 4)	<u>(349)</u>	<u>48 497</u>
	<u>14 210</u>	<u>69 817</u>
<b>Activité d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(103 874)</u>	<u>(1 288)</u>
<b>Activités de financement</b>		
Emprunts à long terme	30 000	-
Remboursement de la dette à long terme	(4 216)	(4 117)
Aide gouvernementale reportée	<u>36 193</u>	<u>-</u>
	<u>61 977</u>	<u>(4 117)</u>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents</b>	(27 687)	64 412
<b>Trésorerie et équivalents au début</b>	<u>135 168</u>	<u>70 756</u>
<b>Trésorerie et équivalents à la fin</b>	<u>107 481 \$</u>	<u>135 168 \$</u>

La trésorerie et les équivalents sont constitués de l'encaisse.

## 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La corporation, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les sociétés par actions (Québec), gère un centre où les adolescents peuvent se regrouper, leur permettant ainsi de réaliser des activités sociales, communautaires et des loisirs.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants comptabilisés au titre des revenus et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

### Actif net

#### *Grevé d'affectations internes*

##### a) Réserve

Représente les montants grevés d'affectations spécifiques approuvées par le conseil d'administration. Ces montants pourront être utilisés pour les rénovations futures de la bâtisse et de la cour arrière.

##### b) Investi en immobilisations

Représente les éléments d'actif, de passif, les revenus et les charges afférentes aux immobilisations.

#### *Non affecté*

Ce sont des sommes qui résultent des opérations courantes et qui peuvent être utilisées au bon vouloir de l'organisme.



## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### **Comptabilisation des revenus**

La corporation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

### **Apports reçus sous forme de services**

La corporation constate un revenu et une dépense d'un montant de 12 000 \$ à titre d'apports reçus sous forme de services pour le loyer, qui correspond à la juste valeur estimative du service.

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation des instruments financiers*

La corporation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

#### *Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

### **Trésorerie et équivalents**

La politique de la corporation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et suivant les taux indiqués ci-dessous :

	<b>Taux</b>
Bâtisse	5%
Mobilier et équipements	20%
Équipement informatique	45%

### Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

### Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont amortis de la même façon que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

## 3. AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a affecté un montant de 25 000 \$ pour financer les rénovations futures de la bâtisse et de la cour arrière. La corporation ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

## 4. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2015	2014
Débiteurs	(9 953) \$	280 \$
Subvention	570	10 427
Créditeurs	4 149	3 322
Apports reportés	<u>4 885</u>	<u>34 468</u>
	<u>(349) \$</u>	<u>48 497 \$</u>

## 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2015		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrain	4 200 \$	-	4 200 \$
Bâtisse	332 758	111 662	221 096
Mobilier et équipements	35 133	25 215	9 918
Équipement informatique	<u>22 803</u>	<u>20 907</u>	<u>1 896</u>
	<u>394 894 \$</u>	<u>157 784 \$</u>	<u>237 110 \$</u>
	2014		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrain	4 200 \$	-	4 200 \$
Bâtisse	228 883	102 758	126 125
Mobilier et équipements	35 133	22 735	12 398
Équipement informatique	<u>22 803</u>	<u>19 356</u>	<u>3 447</u>
	<u>291 019 \$</u>	<u>144 849 \$</u>	<u>146 170 \$</u>

## 6. CRÉDITEURS

	2015	2014
Fournisseurs	950 \$	1 977 \$
Salaires et frais courus	<u>18 626</u>	<u>13 450</u>
	<u>19 576 \$</u>	<u>15 427 \$</u>

**7. APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent des subventions reçues de divers partenaires et provenant d'activités d'autofinancement. Ces apports sont destinés à couvrir les charges de projets spécifiques. Les apports sont constatés à titre de revenus lorsque la corporation engage les dépenses relatives à ces projets spécifiques.

	2015	2014
Solde au début	45 550 \$	11 082 \$
Montants encaissés au cours de l'exercice	88 039	116 419
Revenus réalisés au cours de l'exercice	<u>(83 154)</u>	<u>(81 951)</u>
Solde à la fin	<u>50 435 \$</u>	<u>45 550 \$</u>

**8. DETTE À LONG TERME**

	2015	2014
Emprunt, d'un montant original de 130 000 \$, dont 30 000 \$ ont été encaissés au cours de l'exercice, garanti par le terrain et la bâtisse, remboursable par versements hebdomadaires de 189 \$ en capital et intérêts au taux de 5,85%, basé sur une période d'amortissement de 19 ans échéant en août 2029, renégociable en octobre 2015	96 083 \$	70 299 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	2 226	4 361
Dettes à long terme renouvelable au cours du prochain exercice	<u>93 857</u>	<u>-</u>
	<u>- \$</u>	<u>65 938 \$</u>

Les versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices, en supposant des conditions de renouvellement selon les mêmes modalités, sont les suivants :

2016	4 348 \$
2017	4 702 \$
2018	4 893 \$
2019	5 188 \$
2020	5 501 \$

**9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont composés de la fraction non amortie des apports grevés d'affectation externe qui ont servi à l'acquisition du terrain et aux travaux de rénovation de la bâtisse.

	2015	2014
Solde au début	7 300 \$	7 684 \$
Montants encaissés au cours de l'exercice	36 193	-
Montants amortis dans les résultats	<u>(1 270)</u>	<u>(384)</u>
Solde à la fin	<u><u>42 223</u></u> \$	<u><u>7 300</u></u> \$

**10. INSTRUMENTS FINANCIERS****Risques et concentrations**

La corporation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de la corporation aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2015.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la corporation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La corporation est exposée à ce risque principalement en regard de sa dette à long terme et de ses créditeurs.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la corporation sont liés aux débiteurs.

**Risque de taux d'intérêt**

La corporation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe, lesquels assujettissent la corporation à un risque de juste valeur.

**11. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certains chiffres de l'exercice 2014 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2015.